



Cheminots de l'Oise

*Bourse du travail
Rue Ferdinand Pelloutier
60100 Creil*

Chers camarades,

Les premières élections professionnelles viennent d'avoir lieu depuis la signature entre la CGT/CFDT et le MEDEF d'une position commune ayant donné lieu à la loi dite de « représentativité ».

Sur l'Oise nous enregistrons de très bon résultat puisque sur la partie traction, c'est-à-dire la conduite des trains nous sommes à 26% sur le bureau de vote de Creil (soit plus d'un quart de l'effectif en exécution comme en maîtrise) et à 48% sur le bureau de Persan (soit près d'un cheminot sur deux). Sur la partie contrôleur et sur les bureaux de Creil et Persan notre résultat avoisine les 24% alors que pour la partie exploitation nous réalisons 16,83% des suffrages.

Ces résultats sont à mettre au regard de l'organisation générale de notre entreprise qui est découpée en régions. C'est ainsi que les cheminots de l'Oise dépendent de la région Paris-nord et donc de son CE. Alors que les différentes restructurations qui agitent la SNCF ont conduit à la réduction de 2 sièges d'élus pour le CER de Paris-nord, passant ainsi de 15 à 13, FO maintient son nombre de siège quand la CGT et la CFDT en perdent 1 chacun et que SUD et l'UNSA stagnent.

Au niveau national et avant la loi de « représentativité » nous ne passons la barre des 10% que dans 3 CE sur 27 qu'en compte la SNCF. Aujourd'hui nous franchissons cette barre dans 1/3 des CE soit 9 sur 27. Ce qui constitue une percée inégalée depuis l'année 1985. Désormais FO à la SNCF c'est 158 élus DP (contre 143 en 2006). Les chiffres parlent d'eux même et prouvent que les cheminots, comme l'ensemble des travailleurs ne sont pas résignés au syndicalisme d'accompagnement et qu'ils se retrouvent dans les revendications de Force Ouvrière :

- ✓ 40 ans de cotisations pour la retraite c'est déjà trop. Retour aux 37,5 années pour tous privé/public, pour une retraite pleine et entière.
- ✓ Augmentation générale des salaires.
- ✓ Augmentation des effectifs
- ✓ Non à la mobilité imposée
- ✓ Abrogation de RFF et retour au monopole d'état pour un véritable service public au service de tous les citoyens

Alors oui nationalement une loi issue d'une position contre-nature vient faucher l'élan d'un syndicalisme libre, indépendant et combattif, déclarant FO non-représentatif. Faucher ? Pas si sûr. Nous prenons date pour les prochaines élections qui auront lieu en 2011.

Mes amitiés syndicalistes

Le secrétaire adjoint

Lame Patrick